

■ **AIP Wymann Sàrl**, à Yverdon-Bains, toute activité dans le domaine des assurances (FOSC du 21.02.2002, p. 15). Statuts modifiés le 2 septembre 2002. Nouveau but : toute activité dans le domaine des assurances, de l'immobilier, de la promotion de sociétés et produits. Correvon Olivier, dont la part est réduite de CHF 2'000 à CHF 1'000, cède CHF 1'000 à l'associée Tanniger Véronique, du Lieu, à Grandson. Wymann Laurent, dont la part est réduite de CHF 4'000 à CHF 3'000, cède CHF 1'000 à l'associé Wymann Patrick, de Sumiswald, à Yvonand.

Journal no 8810 du 13.09.2002
(00648262 / CH-550.1.021.058-4)